

Classes 2^{ème} chance

Rapport de la fin de l'année scolaire 2018-2019

Nombre de classe : 2 classes

Enseignants : Zeïnabou Ahamadou – 2^{ème} année

Oumar Ali – 4^{ème} année et responsable des Affaires scolaires de Point d'appui

Les classes de 2^{ème} chance sont destinées aux enfants âgés entre 9 et 13 ans lors du recrutement en 1^{ère} année, issus de famille démunies, qui ne sont jamais allés à l'école, qui l'ont abandonnée ou qui sont en échec scolaire.

L'année scolaire a débuté le lundi 1^{er} octobre 2018 pour se terminer le samedi 29 juin 2019, au terme de 37 semaines d'étude. Les classes de 2^{ème} chance sont au nombre de deux, une de 2^{ème} année et une de 4^{ème} année.

Notre programme s'étale sur quatre ans et nous alternons chaque année des classes de 1^{ère} et 3^{ème} année avec des classes de 2^{ème} et 4^{ème} année. Nous avons présenté des candidats aux collèges cette année.

Cette année s'est révélée mouvementée au niveau du personnel. Le nouvel engagé, Monsieur Mamane Manzo Oumarou n'a pas pu rester à Point d'appui car il s'est avéré qu'il frappait les élèves quotidiennement et sans motif valable. C'est Madame Zeinabou Ahamadou, l'éducatrice scolaire des apprentis depuis de nombreuses années, qui a pris le relai. Elle reçut une formation interne pour enseigner le programme de la 2^{ème} année, essentiellement celui du CE1.

2^{ème} année

L'effectif de la classe a évolué ainsi :

2 ^{ème} année							
Au 1er octobre 2018				Au 29 juin 2019			
Filles	5	15 %	33	Filles	5	22 %	23
Garçons	28	85 %		Garçons	18	78 %	

Parmi les 10 élèves qui ont quitté l'école, nous comptons 5 abandons, le 15 %, un chiffre qui reste bas par rapport aux années précédentes.

Les 5 autres élèves ont été renvoyés de l'école pour cause d'indiscipline, selon une décision du comité de Point d'appui, après que leurs parents aient été avertis à plusieurs reprises. 3 d'entre eux avaient été admis en 2^{ème} année sous réserve d'une bonne discipline. Ils ont été exclus en novembre déjà, car leur inconduite s'est aggravée au lieu de s'amender. Ils avaient entraîné deux autres élèves dans leur sillage et nous avons dû également nous séparer d'eux en janvier, afin de rétablir un climat de travail et de confiance dans la classe, car ce groupe exerçait diverses formes de violence sur les autres élèves (coups, racket, intimidations).

L'essai que nous avons fait en 2^{ème} année - mettre l'accent sur la lecture en français au 1^{er} trimestre afin que chacun sache lire et compter dans cette langue¹ fin décembre - s'est révélé concluant. La révision de notre programme dans ce sens est donc adoptée. C'est le programme du CE1 et une partie du CE2 qui a été introduit en mathématiques pour toute l'année et pour les 2 derniers trimestres pour les autres matières. Le haoussa continue d'être enseigné à raison de deux heures

¹ Rappelons qu'en 1^{ère} année, les élèves apprennent à lire en haoussa.

par semaine, avec l'introduction de la grammaire et de l'expression écrite en plus de la lecture et de la dictée.

L'année a été jalonnée par trois compositions, portant sur la matière de chaque trimestre écoulé. Nous donnons ici les moyennes de la classe par matière, ainsi que la moyenne générale de la classe pour chaque composition :

	Lect. 10	Gram /conj 10	Dict. 10	Lan- gage 10	Exp. écr. 10	Maths 20	Hausa 10	Scien- ces 10	Hist. /Géo. 10	EPS 10	ASC 10	Dess. 10	Ecrit. 10	Moy. sur 10
1^{ère} compo	5.62	--	5.48	5.93	--	13.62	5.82	--	--	7.19	6.93	6.15	6.48	6.32
2^{ème} compo	5.43	7.48	7.43	--	6.13	14.93	8.39	8.22	6.70	7.52	6.65	6.65	6.98	7.12
3^{ème} compo	5.39	4.20	4.30		3.67	15.00	6.67	6.15	5.39	7.63	6.48	6.33	7.04	6.01

Les taux de réussite se présentent ainsi :

Taux de réussite	1 ^{ère} compo		2 ^{ème} compo		3 ^{ème} compo	
	Nb élèves	29	100 %	23	100 %	23
Nb élèves avec une moyenne suffisante	25	86 %	21	91 %	18	78 %
Nb élèves avec moyenne insuffisante	4	14 %	2	9 %	5	22 %

Les résultats globaux de l'année sont bons, avec une moyenne annuelle générale de 6.35/10. Il faut cependant déplorer 5 élèves insuffisants en lecture et 3 en mathématiques. Des cours supplémentaires en lecture ont été donnés aux élèves insuffisants au 2^{ème} trimestre, ce qui a permis de ramener leur nombre de 7 à 5.

4^{ème} année

Le nombre d'élèves au début et en fin d'année se présente ainsi :

4^{ème} année							
Au 1er octobre 2018				Au 29 juin 2019			
Filles	8	38 %	21	Filles	8	38 %	21
Garçons	13	62 %		Garçons	13	62 %	

L'effectif est resté stable, ce qui est une excellente chose.

Les apprentissages ont été consacrés au programme du CM2 durant toute l'année et en partie à celui du CM1 durant le premier trimestre. La moyenne des 3 évaluations de l'année détermine la possibilité d'entrer dans les collèges. Le contenu de la première composition est établi par le conseil des maîtres de l'école, celui de la deuxième composition l'est par le conseiller pédagogique du secteur sur propositions des directeurs des écoles, la troisième est donnée par l'Inspection.

Les résultats de ces évaluations sont les suivants :

	Lecture 10	Rédaction 10	Maths probl. 20	Maths opér. 20	Dictée 10	Etude milieu 30	Etude texte 40	EPS 10	ASC 10	Dessin 5	Ecri- ture 5	Moyenne sur 10
1^{ère} compo (a)	9.40			15.54								8.58
1^{ère} compo (b)	8.42	5.81	10.07	13.71	5.02	18.42	20.74	7.81	7.47	3.33	3.40	6.13
2^{ème} compo	8.14	5.55	7.38	12.76	4.10	12.98	20.55	7.35	7.12	2.98	3.29	5.42
3^{ème} compo	8.43	5.33	8.26	9.07	5.26	15.40	16.48	7.93	7.93	3.64	3.52	5.37

Les directives du Ministère de l'éducation nationale (MEN) ont prévu une première composition basée uniquement sur la lecture et les mathématiques (a). Ces matières ne présentaient pas de difficultés majeures. Aussi, afin que nos élèves révisent bien les enseignements du premier trimestre, indispensables pour entamer la suite du programme, nous leur avons fait faire

également une composition ordinaire (b). Pour les résultats globaux de l'année comptant pour l'entrée dans les collèges, ce sont les résultats de la 1^{ère} composition (a) qui sont pris en compte.

Les taux de réussite se présentent ainsi :

Taux de réussite	1 ^{ère} compo		2 ^{ème} compo		3 ^{ème} compo	
	Nb élèves	21	100 %	21	100 %	21
Nb élèves avec une moyenne suffisante	16	76 %	18	86 %	12	57 %
Nb élèves avec une moyenne insuffisante	5	24 %	3	14 %	9	43 %

Au regard des résultats annuels, nous avons 18 élèves qui ont obtenu une moyenne supérieure à 5, donc qui pourraient être admis dans les collèges. Le taux de réussite serait alors de 86 %. Il serait de 95 % si le Ministère accorde l'entrée dans les collèges à ceux qui ont une moyenne supérieure à 4, comme les années précédentes. Les décisions du Ministère ne sont pas encore connues.

Divers et remerciements.

Au plan de la formation continue, comme chaque année, les deux enseignants ont bénéficié de l'appui d'un conseiller pédagogique, Monsieur Ayouba Ousmane, de l'Inspection communale 1. Ils ont participé à la formation inter école de notre quartier (CAPED), destinée aux enseignants, sous l'impulsion de l'inspection. Nous remercions vivement l'Inspection communale 1 et le conseiller pédagogique de notre secteur de nous associer à leurs formations, nous permettant ainsi d'améliorer la qualité de nos prestations.

Au début de chaque mois, une réunion pédagogique entre les deux enseignants de la 2^{ème} chance, l'éducatrice scolaire d'Alphapprenti, le personnel du secrétariat et la responsable permet de faire le point sur l'évolution des classes, d'apporter des modifications aux programmes d'enseignement, de signaler les élèves présentant des difficultés. Ceux qui s'absentent font l'objet de toute l'attention nécessaire, avec convocation des parents et/ou visites au domicile.

Le comité de coordination des parents d'élèves s'est réuni à trois reprises. Ce comité inclut également les parents des élèves du projet Alphapprenti. Il sert à mobiliser les parents sur le rôle et l'importance de l'apprentissage scolaire, ainsi qu'à les informer de son évolution et les mobiliser sur le problème de l'absentéisme.

Nous remercions le responsable des classes de 2^{ème} chance, Monsieur Oumar Ali, pour son engagement constant. Nous encourageons Madame Zeïnabou Ahamadou qui a rejoint les classes de 2^{ème} en décembre 2018 et lui souhaitons plein succès pour ce nouveau poste.

Nous remercions nos partenaires locaux, la Direction régionale de l'enseignement primaire (DREP), ainsi que sa division Alphabétisation et éducation non formelle (AENF), l'Inspection de l'éducation primaire 1 et celle de l'AENF.

Et enfin nous tenons à témoigner notre vive gratitude à nos partenaires Echanges Agadez Niger en Suisse et Etoile Entr'aide en France.

Agadez, juillet 2019

Sylvine Vuilleumier,
Responsable du Centre d'éducation scolaire et professionnelle - CESPRO